



**ANSD**

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

# SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2008



**NOVEMBRE 2009**

|   |                           |
|---|---------------------------|
| Directeur Général Adjoint   | Mamadou Falou MBENGUE     |
| Directeur des Statistiques Economiques<br>et de la Comptabilité Nationale                         | Mamadou Alhousseynou SARR |
| Directeur des Statistiques Démographiques   | Bakary DJIBA              |
| Directeur du Management<br>de l'Information Statistique   | Mamadou NIANG             |
| Directeur de l'Administration et des Finances   | Dame DIA                  |
| Coordonnateur de la Cellule de Programmation,<br>de Coordination et de Coopération Internationale | El Hadji Malick DIAME     |

**COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION**

Hamidou BA, Abdoulaye TALL, Mamadou BAH, Baba NDIAYE,  
Oumy DIOP, El Hadji Malick GUEYE

**COMITE DE REDACTION**

|                              |                               |
|------------------------------|-------------------------------|
| 0. PRESENTATION DU PAYS      | Hamidou BA                    |
| 1. DEMOGRAPHIE               | Fatou Bintou Niang CAMARA     |
| 2. EDUCATION                 | Djibril NDOYE                 |
| 3. EMPLOI                    | Macoumba DIOUF                |
| 4. SANTE                     | Nalar K. Serge MANEL          |
| 5. ASSISTANCE SOCIALE        | Djibril NDOYE                 |
| 6. AGRICULTURE               | Insa SADIO                    |
| 7. ENVIRONNEMENT             | Mamadou FAYE                  |
| 8. ELEVAGE                   | Insa SADIO                    |
| 9. PECHE MARITIME            | Astou DAKONO                  |
| 10. TRANSPORT                | Oumy DIOP                     |
| 11. TOURISME                 | Adama SECK                    |
| 12. JUSTICE                  | Assane THIOUNE                |
| 13. BTP                      | Adama SECK                    |
| 14. IHPI                     | Maxime NAGNONHOU              |
| 15. INSTITUTIONS FINANCIERES | Amar SECK                     |
| 16. COMMERCE EXTERIEUR       | Daouda BALLE                  |
| 17. COMPTES ECONOMIQUES      | Ngalgou KANE & Ousseynou SARR |
| 18. PRIX                     | Baba NDIAYE                   |
| 19. FINANCES PUBLIQUES       | Abou AW & Moussa THIAM        |

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE**

Rue de Diourbel X Rue de St-Louis - Point E - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn) ; Email: [statsenegal@ansd.sn](mailto:statsenegal@ansd.sn)

**Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers**

**ISSN 0850-1491**

## Introduction

L'année 2008 a été une année particulièrement difficile pour les ménages sénégalais qui ont subi de plein fouet les effets négatifs de la crise alimentaire mondiale et de la hausse vertigineuse des prix des denrées de premières nécessités (riz, huile, mil, etc.) accompagnée des pénuries récurrentes de gaz et des coupures d'électricité. Cette situation a amené le gouvernement à poursuivre les subventions<sup>6</sup> aux prix alimentaires de base jusqu'en août 2008. En effet, le gouvernement a été amené à lever ces subventions. Outre ces problèmes d'insécurité alimentaire, les inondations durant la période hivernale, avec leur cortège de menaces (maladies diarrhéiques et épidémiques, paludisme, destruction de récoltes, etc.) ont accru la vulnérabilité des ménages.

Ce présent chapitre tente de décrire les différentes formes d'assistance apportées par l'Etat avec l'appui des partenaires techniques et financiers en vue de soulager la souffrance des ménages les plus vulnérables. En essayant de combiner plusieurs sources de données (TOFE 2008, rapport d'enquête sur la sécurité alimentaire, revue annuelle du DSRP, rapport du projet d'appui au programme de gestion des risques et catastrophes de la Direction de la Protection civile), l'analyse proposée permettra de mieux comprendre l'effort fourni pour atténuer considérablement les chocs. Pour les besoins de ce rapport, l'analyse est structurée en trois sections :

- une première qui traite de la hausse des prix et de ses effets sur les ménages ;
- une deuxième qui s'intéresse à la protection sociale des groupes vulnérables ;
- une troisième dont l'objectif est d'appréhender la vulnérabilité des populations par rapport aux risques et catastrophes naturels tels que les inondations et les accidents.

---

<sup>6</sup> Le gouvernement a initié un programme social d'urgence (PSU) en 2008 visant à subventionner les produits alimentaires.

## V.1. HAUSSE DES PRIX ET VULNERABILITE DES MENAGES

Les données de l'Enquête sur la Sécurité Alimentaire en Milieu Urbain (ESAMU) ont servi pour faire l'analyse de cette section. Cette enquête, menée dans les communes de Ziguinchor, Pikine et Kaolack, a été réalisée en 2008 par l'ANSD pour le Programme Alimentaire Mondial.

### V.1.1. EFFETS DE LA HAUSSE DES PRIX

En 2008, le taux d'inflation s'est situé à 6,8%, soit le double du seuil de 3% fixé dans le cadre des critères de convergence de l'UEMOA. Cette forte inflation est essentiellement liée à l'augmentation des prix des produits alimentaires qui ont considérablement accru la vulnérabilité des ménages. Selon les résultats de l'ESAMU, la majorité des ménages enquêtés (neuf sur dix) ont considéré que la hausse des prix des produits alimentaires a constitué le principal choc qu'ils ont subi en 2008.

Si l'on s'en tient aux critères définis par le PAM se fondant sur le « score de consommation » ou « Food score » en anglais, la consommation alimentaire des ménages s'est nettement appauvrie. En effet, ces critères<sup>7</sup> ont permis de montrer la présence de l'insécurité alimentaire à Ziguinchor, Pikine et Kaolack où respectivement 27%, 16% et 9% de la population ont un niveau de consommation alimentaire "pauvre" et "à la limite".

De plus, l'ESAMU a montré que certains ménages ont été obligés de réduire le nombre quotidien de repas (27,6% à Ziguinchor, 17,6% à Pikine, 10,5% à Kaolack consomment 2 repas ou moins par jour), tandis que d'autres ont remplacé les produits alimentaires qui leur sont devenus inaccessibles par d'autres moins préférés (60 à 90% des ménages ont réduit la consommation de viande, 25 à 40% les produits laitiers, 15 à 25% le poisson).

Une autre conséquence de la hausse des prix des produits alimentaires est la modification de la structure de dépenses des ménages par l'augmentation de la part consacrée à l'alimentation au détriment des autres postes. En effet, selon les résultats de l'ESAMU, entre 57% et 64% des ménages ont signalé une augmentation des dépenses consacrées à l'achat de céréales, constituées en majeure partie de riz. Par exemple, à Ziguinchor, 13% des ménages interrogés ont déclaré avoir réduit leur fréquentation des structures sanitaires pour raison d'incapacité à supporter les coûts de services.

---

<sup>7</sup> Les ménages avec une consommation alimentaire « pauvre » sont ceux dont le score est inférieur au minimum de consommation alimentaire en termes de fréquence et de diversité.

## V.1.2. REPONSES APORTEES

- **Solutions fournies par l'Etat**

Les réponses provisoires apportées à la hausse des prix ont coûté plusieurs milliards de FCFA aux finances publiques, entre 2006 et 2008. En effet, l'Etat a apporté une subvention directe de 46 milliards FCFA en 2008 (source TOFE, DPEE) pour juguler l'effet de la hausse des prix. Cette subvention se traduisait par un mécanisme de péréquation de 40.000 FCFA sur la tonne du riz qui a permis de maintenir le prix du riz entre 270 et 280 FCFA le Kg jusqu'en août. D'autres types de subventions ont été préconisés. Il s'agit :

- du maintien de la suspension de la TVA sur la farine et le lait, les projections de pertes de recettes s'élevaient à près de 20 milliards FCFA en cas d'application de la mesure jusqu'en décembre 2008. Une telle mesure a été prise par le gouvernement dans le cadre de la protection du pouvoir d'achat des ménages ;
- des subventions sur les huiles alimentaires (du 01 mars 2008 au 30 juin 2008), le gaz butane et l'électricité qui occasionnent un manque à gagner global de 84 813 466 485 FCFA ;
- des mesures complémentaires relatives à la baisse de la fiscalité sur les salaires (6 milliards) et aux subventions des prix du riz brisé (5 milliards).
- de l'installation des centrales d'achat et de magasins de référence en train d'être mise en œuvre par le gouvernement comme mesure de soutien à l'accès aux produits de base. Ce dispositif vise à faciliter la distribution de denrées de première nécessité, à maintenir le pouvoir d'achat des ménages vulnérables et à améliorer l'accessibilité des biens du panier de base.

Par ailleurs, la reconstitution du stock de sécurité alimentaire a fait l'objet de dotations subséquentes passant de 2,7 milliards FCFA en 2007 à 11,5 milliards FCFA en 2008. Il convient de retenir que ces mesures n'ont pu être réalisées que durant une partie de l'année et ont été levées en août pour la plupart. En effet, les finances publiques ne pouvaient plus les supporter. La levée de ces mesures a, par conséquent, accru la vulnérabilité des ménages qui étaient obligés de recourir à des stratégies de survie.

- **Solutions préconisées par les ménages**

Généralement, lorsque surviennent des chocs, les ménages développent des stratégies de survie. L'ESAMU en a recensé un certain nombre dont les plus importantes sont :

- la réduction de la quantité des repas et/ou le remplacement par des produits alimentaires moins chers ou disponibles ;
- la réduction des dépenses de secteurs tels que la santé, l'habillement, les cérémonies, et les produits d'hygiène ;
- les achats à crédit ou l'endettement.

Concernant le dernier point, l'enquête a révélé que, pour financer les dépenses alimentaires suite à la hausse des prix des produits alimentaires, les ménages se sont endettés davantage. Comme l'indiquent les résultats de l'enquête, plus de la moitié des ménages (de 50% à 60% selon les villes enquêtées) qui ont déclaré avoir accru le recours au crédit, ont utilisé cet argent pour acheter des produits alimentaires.

## **V.2. PROTECTION SOCIALE DES POPULATIONS VULNERABLES**

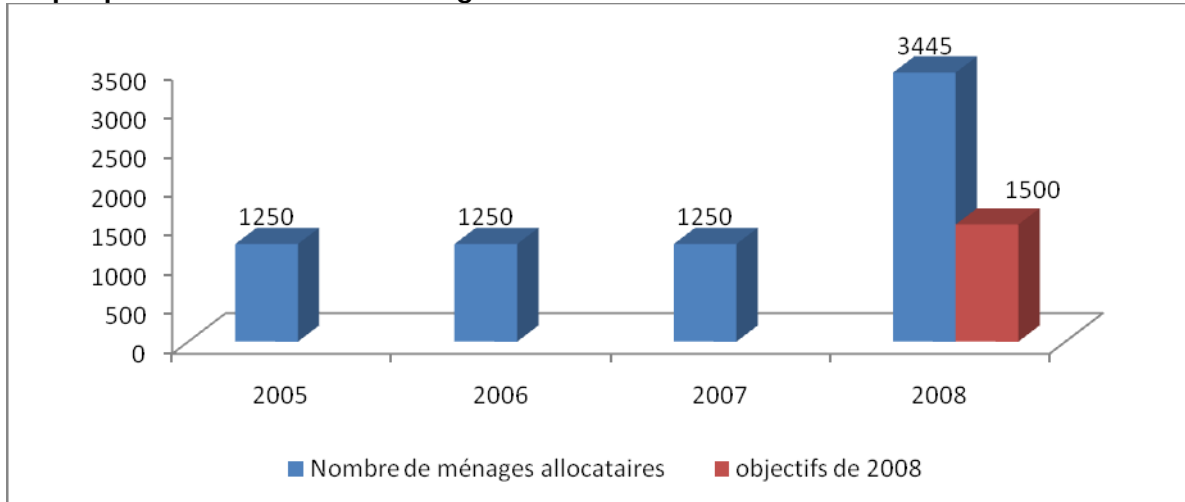
Les informations contenues dans cette section proviennent essentiellement des conclusions de la revue annuelle du DSRP portant sur l'année 2008.

- **Ménages allocataires des fonds de solidarité nationale**

Dans le cadre du renforcement de la protection sociale des populations vulnérables, le gouvernement du Sénégal, par le biais du ministère en charge de la famille, s'est fixé un objectif d'allocation de ressources financières et/ou de dons en matériels à 1500 ménages en 2008. Cet objectif est de loin dépassé, si l'on s'en tient aux résultats fournis durant la revue sectorielle de mai 2009 qui indique que 3445 ménages ont bénéficié d'allocation en 2008.

Dans la même année, au chapitre de l'assistance des personnes en situation de difficultés, des distributions gratuites de vivres, d'aliments de bétails et de petits matériels de première urgence pour un montant global de 11,2 milliards FCFA ont été effectuées par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) et le Fonds de Solidarité Nationale.

**Graphique 5. 1 : Nombre de ménages vulnérables allocataires**



Source : Revue sectorielle, Ministère Famille, mai 2009

- **Personnes handicapées**

En 2008, du point de vue de dotation d'appareils adaptés, la situation des handicapés n'a guère été améliorée si l'on se base sur les chiffres de la tutelle. En effet, sur un objectif de 1000 handicaps à appareiller pour 2008, les résultats font état de 850 handicaps appareillés, soit le même niveau qu'en 2007. En termes de financement, le volume de crédits octroyés aux personnes handicapées s'élève à 150 millions de FCFA en 2008, contre 120 millions FCFA en 2007.

- **Personnes âgées**

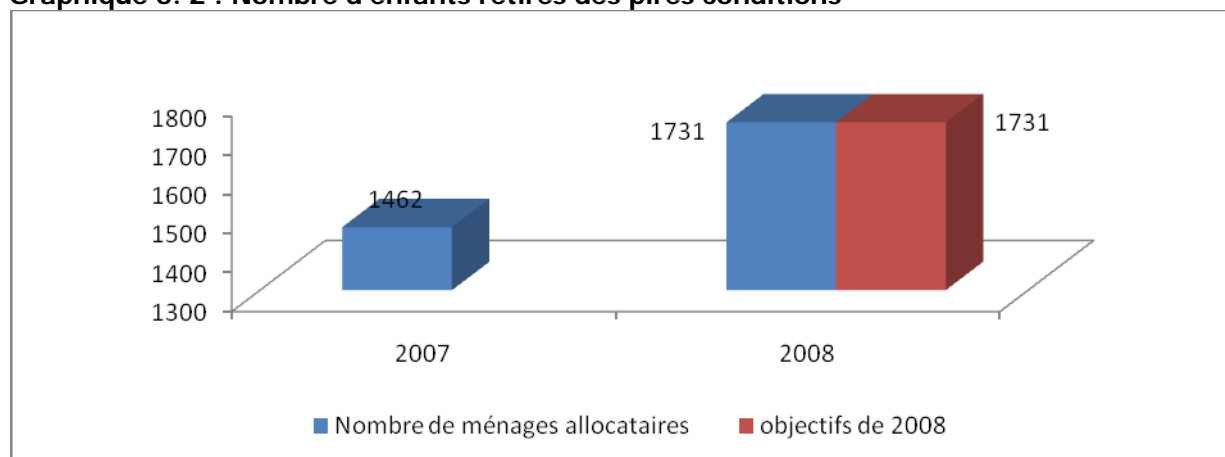
Cette catégorie de population (personnes âgées de 60 ans et plus), en dépit des efforts fournis par l'Etat, demeure dans une situation de vulnérabilité. En effet, leur couverture maladie fournie par l'IPRES et le Fonds National de Retraite ne couvre que 15,8% de cette population. Pour ce qui concerne le plan SESAME, sa couverture totale n'est pas encore assurée, même si l'Etat a consenti 800 millions de FCFA en 2008 pour un cumul de 2,2 milliards FCFA depuis 2006. Il convient de noter qu'en 2008, deux centres spécialisés en gériatrie ont été réhabilités.

- **Enfants en situation de vulnérabilité**

En 2008, conformément aux objectifs fixés, 1731 enfants ont été retirés des pires formes de travail, soit un nombre total de 13 198 enfants ayant bénéficié de cette faveur depuis la mise en place de ce projet logé au Ministère en charge de la famille. Ces enfants ont été ensuite réinsérés dans le système socio-éducatif.



**Graphique 5. 2 : Nombre d'enfants retirés des pires conditions**



Source : Revue sectorielle, Ministère Famille, avril 2009

Dans le même sillage, en 2008, 1020 enfants en situation de vulnérabilité ont bénéficié d'un package de services d'assistance sociale. Il s'agit principalement de services d'éducation formelle, d'assistance judiciaire, de santé, de nutrition et d'habillement.

- **Personnes déplacées et réfugiées**

Les actions menées pour les personnes déplacées et réfugiées se sont multipliées en 2008 dans le cadre du programme de reconstruction de la Casamance qui a bénéficié d'un financement de 9 milliards FCFA auprès des partenaires techniques et financiers, et de 200 millions de FCFA de l'Etat sous forme de contrepartie. L'Agence Nationale pour la Relance des Activités économiques et sociales de la Casamance (ANRAC), en charge de ces questions, a mené des actions ayant permis le retour et la réinsertion de 100 familles du département de Ziguinchor. Il s'agit principalement de l'appui à la reconstruction et à l'équipement des habitations, des infrastructures communautaires de base (écoles, puits, etc.), de l'appui en vivres, de la dotation de kits agricoles pour un montant de 213,2 millions de FCFA.

### **V.3. RISQUES ET CATASTROPHES NATURELS**

#### **V.3.1. SITUATION DES INONDATIONS**

- **Analyse de la vulnérabilité**

Les statistiques fournies dans cette partie sont tirées des conclusions du bilan des activités du « Projet d'Appui au Programme National de Prévention, de Réduction des Risques majeurs et de Gestion des Catastrophes naturelles ». Ce projet est logé à la Direction de la Protection Civile du Ministère de l'intérieur.



Les inondations constituent actuellement une question préoccupante au Sénégal. Elles touchent particulièrement les ménages défavorisés qui habitent les zones de bas fonds et détruisent les champs agricoles. De ce point de vue, elles peuvent être considérées actuellement comme un défi majeur dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

En 2008, les dommages causés au plan social par ces inondations ont été énormes. En effet, on peut noter la destruction des habitations, les pertes en vies humaines, la dégradation des biens privés, la dégradation des équipements publics (écoles, postes de santé, équipements sportifs, lieux de culte, marchés, installations électriques, hydrauliques, de télécommunications, etc.). En effet, rien que dans la région de Dakar, 91 écoles et 12 postes de santé sous les eaux avaient été identifiés. Durant l'hivernage 2008, des centaines de ménages se sont déplacés principalement dans la région de Dakar. D'autres qui n'ont pas la possibilité d'être accueillis dans des centres d'hébergement ou par leurs proches ou leurs voisins, sont exposés aux maladies et infections cutanées.

En plus des inondations, l'avancée de la mer suite à la submersion des eaux de pluies a causé des dégâts dans certaines parties du littoral sénégalais. C'est le cas par exemple de la dégradation du cimetière de Thiawléne à Rufisque.

- **Analyse des réponses**

En 2008, plusieurs réponses ont été fournies par l'Etat pour juguler les problèmes causés par les inondations, même si ces réponses demeurent encore insuffisantes. A ce titre, l'Etat a viabilisé 2416 parcelles contre 4545 en 2007, soit une baisse de plus de près de la moitié (46,8%) par rapport aux objectifs du millénaire pour le développement (OMD) de viabiliser annuellement 9250 parcelles.

Dans ce même registre, dans le cadre de l'éradication des bidonvilles et de l'habitat précaire, 27.750 personnes ont été relogées dans des habitats décentes en 2008. Il importe de préciser que ces résultats sont en deçà des objectifs annuels retenus dans le cadre des OMD (73.575 personnes).

En outre, l'Etat a fourni aux groupes vulnérables un package de services allant de la prise en charge temporaire pour leur alimentation et leur hébergement à leur relogement définitif dans la zone assainie du Plan Jaxaay. Dans ce cadre, pour ce qui concerne les zones inondables restructurées, 389 quartiers sinistrés ont bénéficié du soutien matériel et financier des partenaires techniques et financiers (PTF). Le Fonds

de Solidarité Nationale a également assisté près de 27.000 familles sinistrées en matériel et vivres (665 tonnes de riz) en 2008, dans le cadre du plan ORSEC. Au total, le volume financier mobilisé par l'Etat dans le cadre des fonds de solidarité nationale et de calamité est passé de 2 milliards de FCFA en 2007 à 2,35 milliards FCFA en 2008.

### **V.3.2. PREVENTION ET GESTION DES RISQUES MAJEURS ET CATASTROPHES**

La prévention et la gestion des risques et catastrophes est un secteur qui se construit actuellement dans le cadre du programme national de prévention, de réduction des risques majeurs et de gestion des catastrophes naturelles. Le gouvernement, conscient de l'importance du secteur dans la vie des populations a pris d'importantes mesures dont :

- l'adoption d'un plan national d'organisation des secours en cas de catastrophes (ORSEC) et de plans d'urgence pour la gestion de risques spécifiques ;
- et le recensement national des risques en vue de l'élaboration de cartes des zones à risques.

Dans le même registre, dans un souci d'appropriation nationale de ces questions liées aux risques et catastrophes, une série d'activités de renforcement des capacités des acteurs a été entreprise en 2008. Un réseau des parlementaires a été mis en place pour la réduction des risques de catastrophes et un guide d'un système d'alerte précoce (SAP) a été élaboré. La plateforme nationale de réduction des risques et catastrophes a été instituée par le décret 2008-211 du 04 mars 2008.

Outre ces mesures, le plan de contingence national pour la maîtrise des accidents industriels majeurs et les inondations, appuyé par les partenaires techniques et financiers, a été articulé avec le plan ORSEC. Sa mise en œuvre en 2008 pour sortir environ 250 000 ménages des eaux inondées, a permis de dégager près de 6 milliards de FCFA.

## CONCLUSION

Des développements qui précèdent, il peut être retenu que l'année 2008 a été une année où les ménages ont subi beaucoup de chocs dont l'ampleur a été intense sur les groupes défavorisés. Tout de même, l'Etat avec l'appui des partenaires techniques et financés, a apporté des réponses pour atténuer l'intensité des conséquences. Parmi ces réponses, certaines n'ont pu être poursuivies pour des raisons d'inefficacité. C'est le cas des subventions directes sur les prix des produits de premières nécessités. Cette situation a encore posé le problème du ciblage des interventions. D'où la nécessité de mettre en place un système d'information cohérent et stable sur la pauvreté et la vulnérabilité. Ce système est d'autant plus important qu'actuellement, les programmes de « cash transferts » sont en cours d'expérimentation dans certains secteurs en vue de les généraliser.